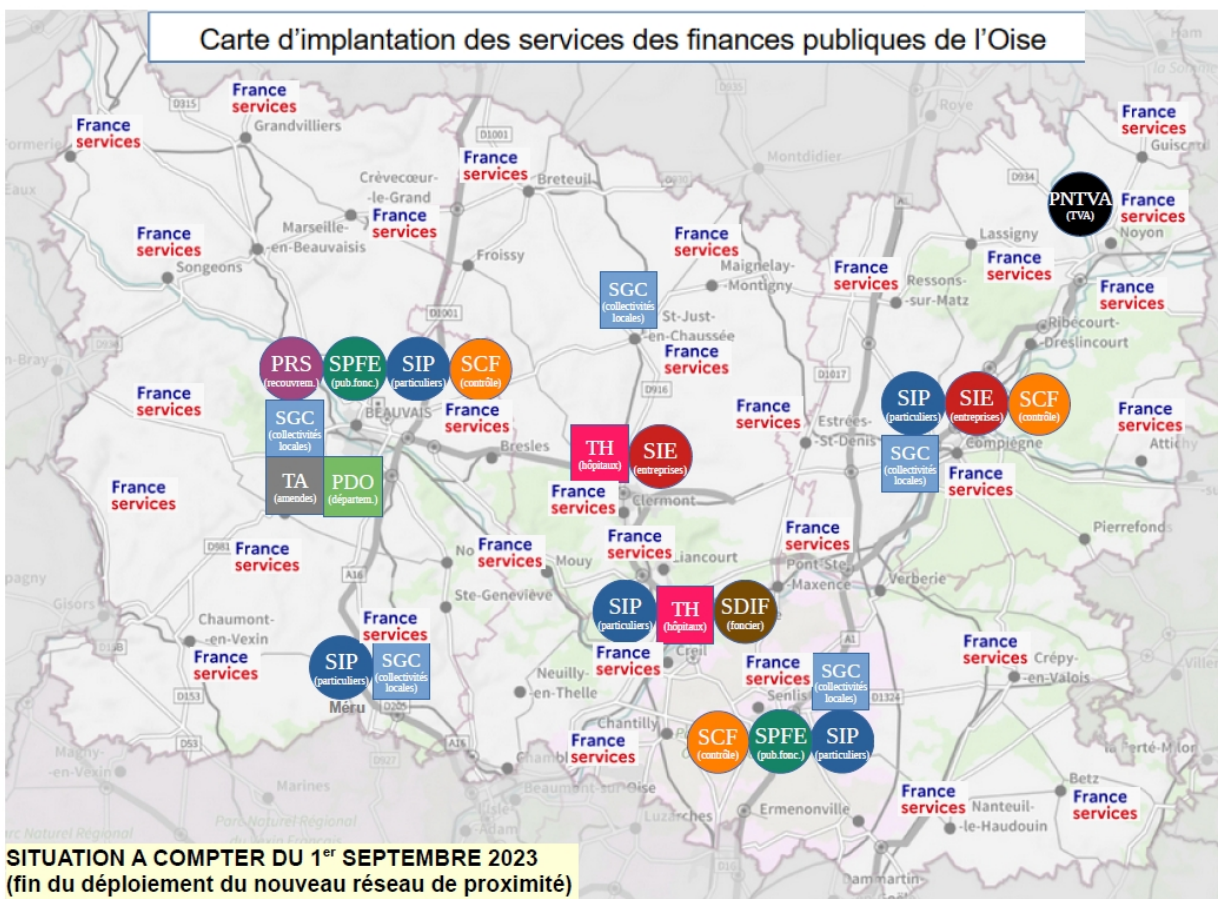


Rapport d'activité 2023

SERVICES FISCAUX

-  **SIP**
(particuliers)
Service des impôts des particuliers
-  **SIE**
(entreprises)
Service des impôts des entreprises
-  **SDIF**
(fiscie)
Service départemental des impôts fonciers
-  **SPFE**
(pub. fonce.)
Service de publicité foncière et d'enregistrement
-  **SCF**
(contrôle)
Service de contrôle fiscal (BCR, BDV, PCE, PCRFP)
-  **PRS**
(recouvrement)
Pôle de recouvrement spécialisé
-  **PNTVA**
(TVA)
Pôle national de gestion de la TVA sur le commerce en ligne



AUTRES SERVICES

-  **SGC**
(collectivités locales)
Service de gestion comptable
-  **TH**
(hôpitaux)
Trésorerie hospitalière
-  **TA**
(amendes)
Trésorerie des amendes
-  **PDO**
(départem.)
Paierie départementale de l'Oise
-  **France services**
(amendes)
34 points de contact de proximité des usagers



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
COMPTES PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préambule

L'année 2023 a été marquée par la fin du déploiement du [nouveau réseau de proximité des finances publiques](#) dans le département de l'Oise, celui-ci étant désormais stabilisé jusqu'en 2027 au moins. Le nombre de points de contact de proximité à la disposition des usagers s'est ainsi accru de plus de 50% par rapport à 2019 sachant que la couverture totale du département de l'Oise en [espaces France Services](#) est désormais assurée.

Elle a également été celle de la finalisation puis du début de la mise en œuvre des [nouvelles orientations stratégiques](#) de la Direction générale des finances publiques pour la période de 2023 à 2027 (cf. schéma synthétique infra). La transformation numérique de ses missions structure de plus en plus l'activité de ses agents, simplifie les démarches de ses usagers et enrichit les échanges avec ses différents partenaires (collectivités locales, diverses organisations représentatives du monde économique local, notaires, etc).



L'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2023, de la [réforme de la responsabilité des gestionnaires publics](#) a également permis de faire converger les efforts respectifs des ordonnateurs et des comptables publics pour accroître la performance de la gestion publique, en prenant mieux en compte les enjeux financiers et l'évolution des risques.

Les usagers ont aussi pu mieux mesurer les effets des dernières réformes fiscales : dernière vague annuelle de suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales s'accompagnant d'une [nouvelle obligation déclarative des propriétaires de logements](#), poursuite de la [baisse des impôts de production](#) pour les entreprises, etc.

L'ensemble des agents des finances publiques de l'Oise s'est mobilisé pour concrétiser sur le terrain ces nombreux changements, en partageant les mêmes [valeurs au cœur de l'État](#) : le sens de l'intérêt général, la diversité, l'intégrité, l'excellence et l'esprit d'équipe.

*Le Directeur départemental des finances publiques de l'Oise
Jean-Luc BRENNER*

L'accompagnement des usagers dans les réformes fiscales

Après la dernière étape de [suppression de la taxe d'habitation](#) sur les résidences principales l'année précédente, l'élaboration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires s'est appuyée sur presque 500 000 déclarations faites pour la première fois par les propriétaires dans leur espace en ligne "[gérer mes biens immobiliers](#)" (GMBI) à compter de 2023. Pour accompagner les usagers dans ce changement, nombre d'entre eux ont été accueillis au guichet, au téléphone et sur internet.



Le parcours en ligne de GMBI permet également au propriétaire de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires à la déclaration foncière et à la liquidation de la taxe d'aménagement, en cas de construction ou de modification de la consistance de locaux (maison, véranda, abris de jardin, piscine,...). Certaines données sont pré-remplies et l'utilisateur bénéficie d'un accompagnement personnalisé en recevant des notifications tout au long de ses travaux, jusqu'à l'achèvement de la construction.

En 2023, les premières [taxes d'urbanisme](#) résultant de ces travaux immobiliers, déclarés en ligne à compter du 1^{er} septembre 2022, ont été liquidées et émises avec le nouveau dispositif informatique déployé à cette occasion. Le nouvel [outil Delta](#) prend en compte les délibérations locales relatives aux taux et aux exonérations.

Plus globalement, tout au long du 2^{ème} trimestre 2023, une consultation publique « [En avoir pour mes impôts](#) » a été menée à la fois sur internet et dans les différents centres des finances publiques de l'Oise. Pour renforcer le [civisme fiscal](#), nos concitoyens ont ainsi pu s'informer et donner leur avis sur l'utilisation qui est faite de leurs impôts.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, toutes les entreprises françaises sont tenues d'envoyer leurs [factures à destination d'un acheteur public](#) sous forme électronique. Pour permettre aux entreprises de mieux préparer la [généralisation de la facturation électronique](#) entre elles, ce qui modifiera significativement la gestion de la TVA, son calendrier a été ajusté : déploiement le 1^{er} septembre 2026 pour les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire, puis le 1^{er} septembre 2027 pour les petites et moyennes entreprises et les microentreprises. De son côté, le [pôle national de gestion de la TVA sur le commerce en ligne](#), implanté à Noyon, a aussi continué de perfectionner ses procédures.

Le 1^{er} janvier 2023, le service des impôts des entreprises de Beauvais a fusionné avec celui de Clermont, et celui de Senlis avec celui de Compiègne. Leurs procédures ont été harmonisées à cette occasion et le recouvrement forcé des impôts des professionnels a été mutualisé au sein du [pôle de recouvrement spécialisé](#) de l'Oise pour en renforcer l'efficacité. L'activité des 5 services des impôts des particuliers de l'Oise, impactée par les dernières réformes fiscales, la numérisation des tâches et la création à Creil le 1^{er} septembre 2024 du service départemental des impôts fonciers de l'Oise, se recentre progressivement sur l'accueil multicanal des usagers. Enfin, l'ouverture aux notaires d'un [accès en ligne au fichier immobilier](#) et le déploiement de l'[enregistrement électronique](#) ont aussi modifié les tâches des services de publicité foncière et d'enregistrement.

L'approfondissement de la relation de confiance avec les contribuables

Pour rétablir la confiance, la justice et l'efficacité de la puissance publique, un [plan national de lutte contre la fraude aux finances publiques](#) a été diffusé fin mai 2023. Il vise à renforcer les acquis de la loi du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude et la loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance qui ont fait des services chargés de la lutte contre la fraude des administrations pionnières dans la mise en œuvre du [droit à l'erreur de l'utilisateur](#).

Dans l'Oise, des moyens humains supplémentaires ont été ainsi attribués tant aux services de contrôle fiscal qu'à la trésorerie en charge du recouvrement prioritaire des amendes.



Une large concertation menée en 2023 a permis d'identifier les voies de réorganisation des services de contrôle fiscal de l'Oise et de préparer leur déploiement en 2024 : l'organisation interne des pôles de contrôle et d'expertise de Beauvais et Compiègne a été ainsi revue pour spécialiser certains de leurs agents dans la programmation des contrôles fiscaux ; une 3^{ème} brigade départementale de vérification sera créée le 1^{er} septembre 2024 à Clermont-de-l'Oise en complément des deux existantes de Beauvais et Compiègne.

La programmation des contrôles fiscaux fait d'ailleurs une place de plus en plus large à l'intelligence artificielle : pour l'Oise, plus de la moitié de ceux des entreprises et le tiers de ceux des particuliers en sont issus en 2023. A la suite de l'assassinat par un contribuable contrôlé d'un chef de brigade de vérification dans le Pas-de-Calais le 21 novembre 2022, les procédures et moyens ont été revus afin de sécuriser les agents des finances publiques exerçant cette mission sur le terrain. La [loi de finances n°2023-1322 pour 2024](#) leur permet ainsi de mieux maîtriser désormais les risques en ce domaine.

Dans le prolongement de sa forte mobilisation durant la crise sanitaire, la DDFiP de l'Oise a continué d'accompagner les entreprises en difficulté tout au long de l'année 2023, notamment par sa [correspondante départementale aux entreprises en difficultés](#) et avec sa participation active au nouveau [comité départemental à l'accompagnement et au soutien des entreprises en difficultés](#). Le 13 juin 2023, une convention de partenariat innovante a été conclue avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, en particulier pour informer rapidement et précisément les entreprises isariennes des [dispositifs d'aide visant à leur permettre de faire face à la hausse des prix de l'énergie](#).

Un référent départemental à l'[accompagnement fiscal des PME](#) a été mis en place au printemps 2023 (ddfip60.accompagnement-fiscal-pme@dgfip.finances.gouv.fr). Il a déjà apporté gracieusement son expertise et ses conseils à plusieurs petites et moyennes entreprises isariennes s'interrogeant sur l'impact fiscal de leurs choix de gestion. Plus largement, la DDFiP de l'Oise cherche à développer une [relation de confiance](#) avec les contribuables, comme l'illustre par exemple le dispositif sécurisant pour les entreprises d'[examen de leur conformité fiscale](#).

Des progrès sur les différents axes d'optimisation de la gestion publique

Depuis le 1er janvier 2023, l'[ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022](#) et son [décret d'application n°2022-1605 du 22 décembre 2022](#) ont supprimé le régime historique de responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics et des régisseurs en le remplaçant par un [nouveau régime de responsabilité unifié](#), commun à l'ensemble des acteurs de la chaîne financière (ordonnateurs, comptables publics, régisseurs, etc).

Réforme

Le nouveau régime de responsabilité unifié des gestionnaires publics.

#FinancesPubliques



En attendant un prochain accroissement du degré d'automatisation des contrôles permis par [l'intelligence artificielle et la dématérialisation des procédures](#), les comptables publics de l'Oise ont ainsi pu commencer à perfectionner leurs plans de contrôle hiérarchisé (CHD) des dépenses publiques afin de mieux cibler celles ayant le plus d'enjeux financiers et celles comportant le plus de risques

Alors que le précédent régime de responsabilité conduisait à disperser les moyens du recouvrement en menant des actions visant surtout à prouver l'irrecouvrabilité de certaines créances publiques (débiteurs insolvable, etc), le nouveau régime permet désormais de les concentrer sur les actions conduisant plus probablement à des encaissements effectifs. Les seuils de recouvrement des impôts, amendes et recettes des collectivités locales ont ainsi été révisés et harmonisés en 2023 afin de concentrer les actions de recouvrement sur les créances ayant le plus d'enjeux financiers. Des revues périodiques des états de restes à recouvrer des différentes catégories précitées de créances publiques ont été instaurées pour s'assurer de l'augmentation des taux globaux de recouvrement.

La DDFiP de l'Oise s'est aussi attachée à développer l'expertise qu'elle met à disposition des gestionnaires publics. Avec les dernières nominations intervenues les 1^{er} septembre 2023 et 1^{er} janvier 2024, des [conseillers aux décideurs locaux](#) sont désormais déployés sur l'ensemble du territoire des différentes intercommunalités de l'Oise. Selon un sondage opéré de fin novembre à début décembre 2023 parmi les décideurs locaux isariens bénéficiant de leurs prestations, la moyenne départementale de leurs 311 notes individuelles de satisfaction générale s'établit à 94,39%. Le ressort des 5 services de gestion comptable couvre l'ensemble de l'Oise depuis la fermeture des 2 dernières trésoreries de Crépy-en-Valois et de Breteuil le 31 août 2023.

Grâce à l'accompagnement des conseillers aux décideurs locaux et des comptables publics dans leurs préparatifs tout au long de l'année écoulée, plus de 9 collectivités et établissements publics locaux de l'Oise sur 10 appliquent le [nouveau référentiel budgétaire et comptable M57](#) depuis le 1^{er} janvier 2024. Dans d'autres domaines, le partenariat entre ordonnateurs et comptables publics a également permis d'adopter de meilleures pratiques pour fiabiliser plus de 2 000 comptes publics locaux isariens.

L'[expérimentation du compte financier unique](#) (CFU) a été étendue aux comptes de l'exercice 2022 d'une centaine d'organismes publics isariens qui ont été ainsi arrêtés à la fin du premier trimestre 2023. En 2024, de nombreuses collectivités locales de l'Oise supplémentaires vont à leur tour l'expérimenter pour leurs comptes de l'exercice 2023. En effet, l'[article 205 de la loi de finances pour 2024](#) fixe l'obligation de généraliser cette nouvelle forme des comptes publics locaux pour l'exercice 2026. La DDFiP de l'Oise propose une [synthèse de la qualité de chacun de ces comptes](#) aux décideurs locaux.

Une gestion optimisée de ses ressources par la DDFiP de l'Oise

Compte tenu de l'évolution des emplois de notre administration décidée par la loi de finances, 19 emplois de la DDFiP de l'Oise ont été supprimés en 2023. Par voie de conséquence, son effectif théorique était alors constitué de 766 emplois. Presque les deux tiers des effectifs réels sont constitués de femmes, et la parité est assurée au sein du comité de direction de la DDFiP de l'Oise fin 2023. L'encadrement a été sensibilisé au nouveau modèle managérial de la DGFIP visant à mieux animer les collectifs de travail.

Les services domaniaux de la DDFiP de l'Oise ont contribué à l'élaboration du [schéma directeur immobilier des services déconcentrés de l'État](#) dans notre département pour la période de 2023 à 2027. La nouvelle doctrine d'occupation des bâtiments administratifs, fixés par une [circulaire de la Première Ministre du 8 février 2023](#), a structuré ces travaux (ratio cible de 16m² de surface utile brute par résident). A la faveur du déploiement de son nouveau réseau de proximité, les principaux [centres des finances publiques de l'Oise](#) ont été concentrés dans des bâtiments domaniaux progressivement réaménagés. La téléphonie sur internet a été déployée dans la plupart d'entre eux en 2023.

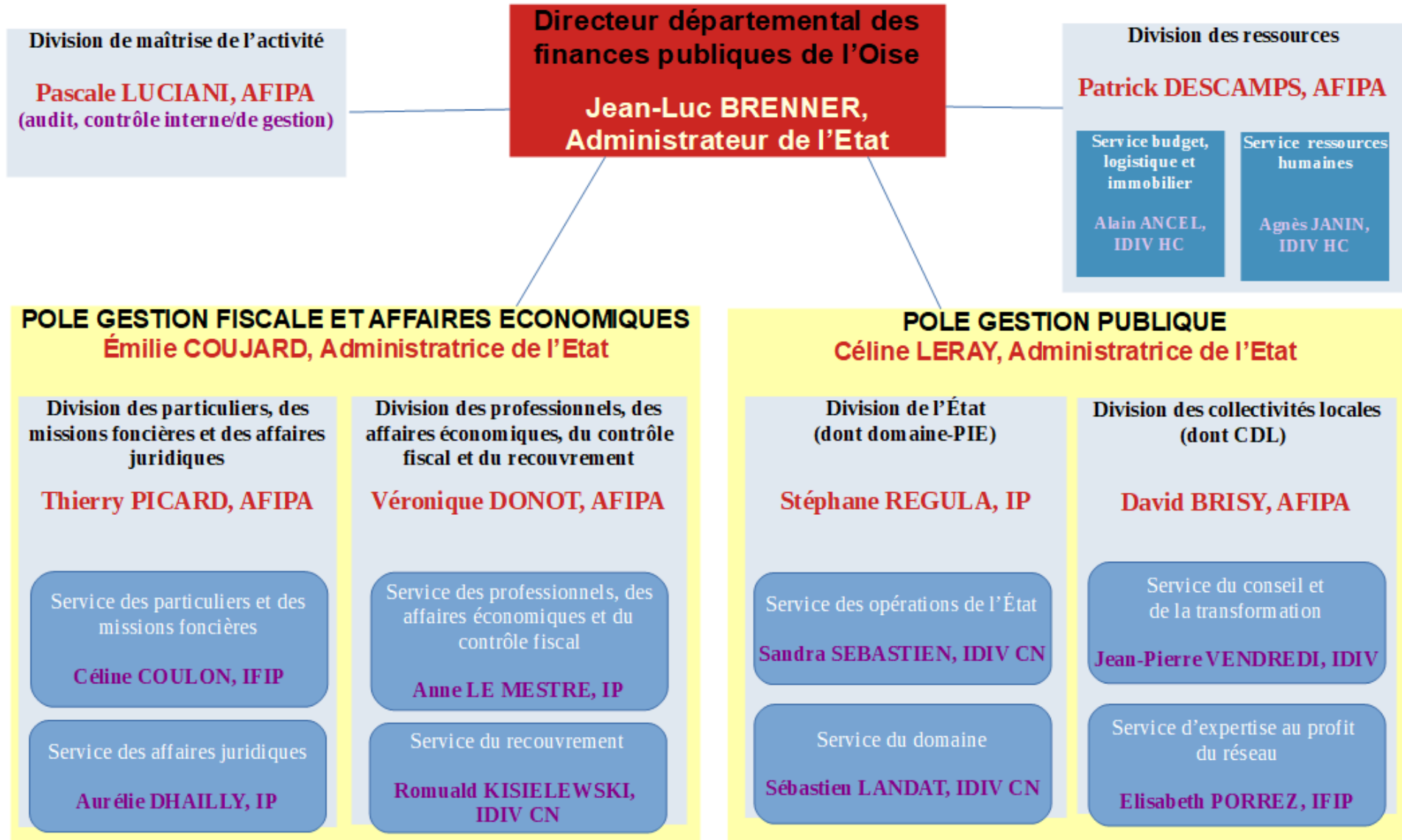
Afin d'améliorer la performance des services des finances publiques de l'Oise à tous les niveaux et de renforcer les marges de manœuvre des gestionnaires publics en leur sein conformément à leur nouveau régime de responsabilité, le contrôle de gestion est devenu une préoccupation collective intégrée au pilotage de leurs missions. Le dialogue de gestion, noué chaque année entre la direction et chaque chef de service, a été enrichi pour s'assurer de l'efficacité de chaque structure du réseau départemental. Les procédures ont été diagnostiquées et optimisées, les moyens alloués au contrôle de gestion étant renforcés en cultivant ses synergies avec l'audit et le contrôle interne.

Dans un contexte général de diversification des conditions de recrutement (statuts à la fois de titulaires et de contractuels), des parcours de carrière (changements plus fréquents parmi la cinquantaine de métiers différents que comptent les finances publiques) et de la demande de certains postes (prime d'attractivité pour ceux les moins demandés), le renforcement de l'attractivité a été recherché tant en participant aux différents salons de l'emploi de l'Oise que sur internet ([rejoindrelesfinancespubliques.gouv](#)). Les offres d'emplois sont désormais publiées sur [www.passerelles.economie.gouv.fr](#) et le partenariat renforcé avec Pôle emploi.



A la faveur de la mise en place début 2023 des [nouvelles enceintes du dialogue social](#) (comité social d'administration local et formation spécialisée dans l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail), les échanges ont été nombreux avec les représentants du personnel sur les différents changements synthétisés par le présent rapport d'activité. La DDFiP de l'Oise a enfin continué d'investir pour améliorer les conditions de travail de ses agents, tout en faisant l'effort nécessaire pour assumer son [éco-responsabilité](#) (BEGES,...).

Organigramme au 1/01/2024
de la DDFiP de l'Oise



Légende (grades des finances publiques) : Administrateurs adjoints (AFIPA), Inspecteurs principaux (IP), Inspecteurs divisionnaires (IDIV) et Inspecteurs (IFIP)